

## RENFORCEMENT DU DIALOGUE POLITIQUE: ORGANISATION DES ATELIERS DE SYNTHÈSES RÉGIONALES DE L'ÉVALUATION DU CODE DE BONNE CONDUITE DES PARTIS POLITIQUES



Vulgarisation du code de bonne conduite auprès des femmes des états majors des partis politiques

**Les élections, en Afrique, sont très souvent sources de grandes tensions et peuvent dégénérer en conflits post électoraux voire en guerres fratricides.**

Les partis politiques, avec l'appui technique du National Democratic Institute (NDI) et le soutien financier du PNUD à travers le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies et l'USAID, ont élaboré et signé un Code de bonne conduite pour encadrer leurs comportements avant, pendant et après les élections.

Pour veiller au respect de ce code, une Commission de suivi a été mise en place. Elle est composée d'un représentant de chaque parti signataire. La Commission est animée par un Directoire de 9 partis politiques. Des démembrements du directoire ont été mis en place dans chaque préfecture de la Guinée pour servir de sentinelle et de point de contact.

A ce jour, 80 partis ont adhéré au code de bonne conduite des partis politiques de Guinée et il y a un directoire local dans chacune des 33 préfectures de la République.

A l'issue de l'élection du Président de la République et en attendant les prochaines élections législatives, le NDI et les partis politiques signataires, en collaboration avec le PNUD, avec l'appui financier du Fonds de consolidation de la Paix, ont entrepris de faire une évaluation de la mise en œuvre et du respect du code de bonne conduite: il s'agit de tirer les leçons de l'expérience de la présidentielle, renforcer les acquis et corriger les faiblesses concernant le respect du Code de Bonne Conduite des partis politiques avant les prochaines joutes électorales.

C'est dans cet objectif que le 12 janvier 2011, des ateliers régionaux se sont tenus dans les sept capitales



Les militants des partis politiques évalués sur le code de bonne conduite

administratives de la Guinée avec les démembrements de la Commission de suivi du Code de bonne conduite des partis politiques. 124 représentants de 16 partis politiques, au total, sont venus de toutes les préfectures pour participer à ces différentes sessions.

Les 3, 4, et 7 février, la synthèse des évaluations régionales a été faite par le Directoire de la commission de suivi à Conakry: 8 des 9 partis politiques siégeant y ont pris part.

Enfin, cette synthèse a été confrontée avec celle de la zone spéciale de Conakry afin d'obtenir la synthèse nationale, sous la facilitation du NDI. Celle-ci identifie les forces et les faiblesses et propose des pistes de solution pour le respect et l'application du Code de bonne conduite des partis politiques.

Globalement, il ressort que les acteurs politiques ont respecté les dispositions du Code dans leurs propos et discours publics. Il n'en a toutefois pas été de même des militants et de certains sympathisants.

Un certain nombre de recommandations ont été formulées, parmi lesquelles celle de l'application effective du règlement intérieur de la Commission de suivi qui prévoit des sanctions, ainsi que la sensibilisation des autorités administratives

Un atelier de validation de la synthèse nationale a eu lieu les 31 mars et 1er avril 2011 par l'assemblée générale de la Commission de suivi du code de bonne conduite. Le document final sera présenté sous forme de recommandations à la cérémonie solennelle de clôture, en présence de la CENI, du MATD ainsi que des partenaires financiers.

*Chérif Karamo (Expert PRODID/ PBF)  
avec la contribution de M. Raphaël Ouattara (Directeur pays de NDI)*